

L’Africa Hospitality Investors Council (AHIC), soutenu par l’Energy & Environment Alliance (EEA), annonce la nomination de son Président et de son Conseil d’administration

- L’AHIC représentera des investisseurs engagés dans le développement durable de l’hôtellerie en Afrique
- L’AHIC fonctionnera de manière indépendante au sein du réseau mondial d’investisseurs de l’EEA
- L’EEA fournira le cadre juridique, de gouvernance et opérationnel garantissant la crédibilité internationale de l’AHIC et sa conformité aux standards internationaux

30 avril 2026 – L’AHIC annonce aujourd’hui la nomination de son Président ainsi que la composition de son Conseil d’administration fondateur.

Membres du Conseil, représentant des capitaux déployés sur les principaux marchés africains :

- Kamal Bensouda, Atlas Hospitality Group
- Lara Dupre, Aichti Hotels
- Hamza Farooqui, Millat Group
- Olivier Granet, Kasada Capital Management
- Sofia Lopez Benhamida, RISMA
- Paul Mack, Latitude Hotels
- Julien Renaud, Onomo Hotels
- Jameel Verjee, CityBlue Hotels
- Graham Wood, V&A Waterfront

Olivier Granet, associé gérant et codirecteur general de Kasada Capital Management, est nommé président de l’AHIC.

L’AHIC réunit des investisseurs hôteliers de premier plan et portera la voix des investisseurs engagés dans le développement durable du secteur en Afrique, afin d’assurer une présence crédible dans les échanges internationaux sur l’investissement.

L’AHIC apportera une contribution aux échanges avec les pouvoirs publics et les acteurs de marché, afin d’améliorer les conditions d’investissement à long terme, de renforcer la confiance et de soutenir la création de valeur économique.

Dans un secteur hôtelier africain en forte croissance, la mission de l’AHIC est de contribuer à poser les bases d’une croissance durable en Afrique, en favorisant l’émergence de projets d’investissement solides portés par les acteurs du continent.

En lien avec l’EEA, qui regroupe plus de 50 000 actifs hôteliers à l’échelle mondiale pour une valeur estimée à environ 400 milliards de dollars US, l’AHIC facilitera un dialogue direct entre investisseurs et autorités publiques africaines, notamment les ministères des finances, de la planification, des infrastructures, du tourisme, du commerce et de l’investissement.

L’EEA fournit le cadre juridique, de gouvernance et opérationnel de l’AHIC, qui en garantit la crédibilité internationale et le respect des standards internationaux, tout en préservant son autonomie régionale. Par l’intermédiaire de son Capital Markets Committee, l’EEA associera l’AHIC aux travaux sur la prise en compte des enjeux de durabilité, des risques de transition et de la résilience dans l’évaluation des portefeuilles hôteliers africains.

Le secteur hôtelier africain dispose d'un potentiel de croissance important, porté par des dynamiques démographiques favorables et une demande en hausse pour des actifs de qualité. Il reste néanmoins confronté à plusieurs contraintes, notamment la fragmentation des cadres réglementaires, une lecture inégale du couple rendement/risque, des insuffisances en infrastructures et un niveau de transparence encore limité.

Dans ce contexte, l'AHIC vise à renforcer la place de l'Afrique dans l'allocation internationale de capitaux, en :

- rapprochant les attentes des investisseurs des priorités nationales et régionales en matière de commerce, de tourisme et de développement économique
- contribuant aux évolutions réglementaires et aux politiques publiques à partir des réalités d'investissement, de développement et d'exploitation observées sur les marchés africains
- améliorant les pratiques en matière de transparence et de gouvernance, afin de faciliter l'évaluation des risques et la prise de décision
- favorisant des conditions d'investissement plus cohérentes entre pays, en lien avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales, notamment la SADC, le COMESA et la CEDEAO

Les actifs hôteliers constituent un élément de l'économie africaine. Ils génèrent des devises, facilitent les déplacements, soutiennent les chaînes d'approvisionnement locales et créent des emplois.

Le secteur hôtelier représente un employeur important et une source de revenus pour les économies nationales. L'AHIC veillera à ce que ses investissements bénéficient à l'ensemble de la chaîne de valeur locale, notamment par la construction de bâtiments moins émetteurs, l'amélioration des conditions de travail et de la formation, la maîtrise des consommations de ressources et une gestion plus efficace des déchets.

L'AHIC soutiendra également le développement des compétences locales et contribuera à la création d'emplois de qualité, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des communautés locales.

L'AHIC poursuivra quatre objectifs :

- mobiliser des capitaux africains et internationaux
- contribuer à l'émergence de projets d'investissement
- réduire les risques liés à l'investissement dans la chaîne de valeur hôtelière en Afrique
- améliorer les pratiques en matière de transparence et de passation des marchés

L'AHIC sera un conseil permanent piloté par des investisseurs, réunissant capitaux privés, fonds souverains, institutions de financement du développement et partenaires multilatéraux.

Pour toute information complémentaire :

H/Advisors

- Londres, David Sturken – david.sturken@h-advisors.global – +44 7990 595913
- Paris, Sarah Duparc – sarah.duparc@h-advisors.global – +33 6 46 72 39 99